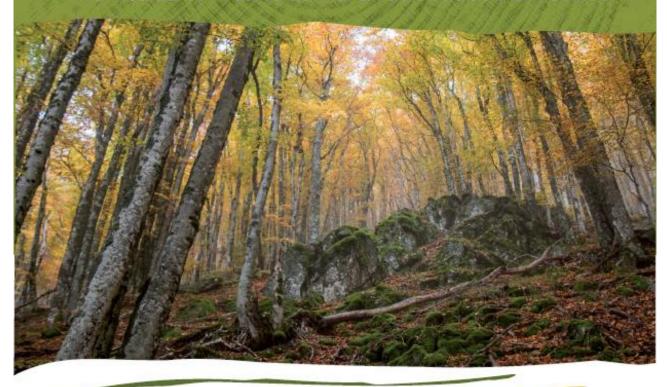


DOSSIER D'INSCRIPTION

À retourner avant le 31 janvier 2021

Concours forestier : 2º édition du SylvoTrophée

Forêts du territoire du Parc national des Cévennes



Le SylvoTrophée est un concours visant à distinguer des forêts gérées de façon à produire du bois de qualité, tout en respectant l'environnement et les autres usages et fonctions de la forêt.

Concours organisé par :







Opération financée par :

Page: 1/14





Conditions et modalités d'inscription

2/7

Le SylvoTrophée a pour but de mettre en valeur des propriétaires forestiers du territoire qui ont adopté une gestion multifonctionnelle.

Critères de sélection

Le concours SylvoTrophée porte sur une parcelle forestière d'au moins 2 hectares, présentée par un e propriétaire, éventuellement accompagnée par son gestionnaire. Elle doit avoir fait l'objet d'une exploitation (coupe) au cours des 10 dernières années.

La parcelle doit être localisée sur le territoire du Parc national des Cévennes (cœur ou aire d'adhésion), dont la carte peut être consultée à l'adresse http://maps.cevennes-parcnational.net/#/maps/pnc.

La propriété intégrant la parcelle candidate peut être privée (quel que soit le statut du propriétaire : personne physique, groupement forestier ou foncier, entreprise privée, association, etc.), communale ou sectionale. Elle doit être couverte par un document de gestion durable (plan simple de gestion, règlement type de gestion, code de bonnes pratiques sylvicoles ou aménagement forestier).

Inscription

Merci de retourner ce dossier complété et signé avant le 31 janvier 2021

Par voie postale à :

Parc national des Cévennes – Concours SylvoTrophée 6bis place du palais 48400 FLORAC-TROIS-RIVIERES

Ou par courrier électronique à : sdd@cevennes-parcnational.fr

Nos services peuvent vous accompagner dans la rédaction de votre dossier de candidature :

Loïc Molines (CRPF Occitanie) 06 73 84 89 27 loic.molines@crpf.fr Baptiste Algoët (Parc national des Cévennes) 07 61 37 05 60

baptiste.algoet@cevennes-parcnational.fr

Sélection de 4 parcelles

Parmi les candidatures reçues, 4 parcelles seront sélectionnées pour être visitées par le jury.

Cette sélection sera réalisée en s'appuyant sur le respect des conditions d'inscription et le contenu de ce dossier. Elle tiendra compte de différents critères tels que la superficie de la forêt ou de la parcelle, l'ancienneté de la coupe, la localisation de la forêt par rapport aux secteurs de forêts anciennes ou la proximité géographique des différentes parcelles candidates.

Page: 2/14

Règlement du concours

3/7

Le · la candidat · e s'engage à :

- Être présent e lors de la visite de la parcelle par le jury (soit une ½ journée le 26/05/2021 ou le 27/05/2021), présenter la parcelle et en autoriser l'accès aux membres du jury – bien que facultative, la présence du gestionnaire (le cas échéant) est souhaitable.
- Être présent e ou se faire représenter lors de la remise des prix (été ou automne 2021) ;
- Être disponible pour répondre à des questions complémentaires en amont de la visite et pour une prévisite (2 heures maximum, entre février et avril 2021) par les techniciens en vue de compléter le dossier et de préparer la venue du jury.
- Autoriser les organisateurs à diffuser les photos prises lors de la visite des parcelles (dans le respect du droit à l'image).
- Accepter que s'il-elle est désigné-e lauréat-e, son nom soit utilisé dans des actions ou documents de communication en vue d'une valorisation des pratiques et d'une promotion du concours.
- Accepter d'être interviewé e par un technicien du Parc national des Cévennes ou du CRPF.
- Renoncer à tout recours concernant les conditions d'organisation des visites, les résultats et les décisions des jurés. Les organisateurs se réservent le droit d'annuler le concours pour toute raison indépendante de leur volonté. Les participations ne pourront donner lieu à aucune indemnisation, remboursement ou contrepartie financière.

L'établissement public du Parc national des Cévennes s'engage à :

- Contacter le propriétaire au moins 15 jours en amont de toute visite sur sa parcelle pour l'informer d'une pré-visite de préparation par un technicien, de la date et de l'horaire de la visite par le jury ou de la tenue d'une réunion de sensibilisation sur sa propriété.
- Mettre en place un jury de 7 experts, répartis en 3 collèges (sylviculteurs, usagers, écologues).
- Restituer au propriétaire de façon synthétique l'expertise réalisée (atouts et points d'amélioration) en fin de visite de parcelle par le jury.
- Garantir la bienveillance lors des échanges entre jury et candidats lors des visites de terrain, ainsi que dans l'utilisation ultérieure des images et autres communications liées au concours, et veiller à ce que ce principe soit aussi respecté par tout autre partenaire prenant part à cette démarche.

M. / MmeMick au concours SylvoTi réserve.	rel de Lagans	engagements et les accepter sans
Fait à Maug	.ບ.້ມ <i>ດ</i> , le	30 /01 /20201
Signature		
	lagausie	

Votre inscription au SylvoTrophée



A remplir par le propriétaire et le gestionnaire

1 Coordonnées du candidat

Nom et prénom (c	ou raison s	ociale) du propriéta Co-gérant et co	nire : MICHEL DE LAGAUSIE opropriétaire du GF de Conches
Propriétaire depuis le	1969 Fra	ncois de Lagausie	1996 Michel de Lagausie
Adresse postale :		rue ARNASSERRE	
	3413	0 MAUGUIO	
Adresse électronique	mich	neldelagausie@wa	nadoo.fr
N° de téléphone fixe :	00.7	7 29 46 50 1 96 26 67	
N° de téléphone porta	ble : 06 /	1 96 26 67	
Nom / prénom (ou Gestionnaire depuis le			_{re} DDT Forêts Yves Juin 2008 - 202 le : Forêt Evolution Jean Culié 202
NOM DE LA FORÊ	GROU	PEMENT FORESTI	ER DE CONCHES 48240
Statut foncier :	M privé	□ communal	□ sectional

2 Votre propriété forestière

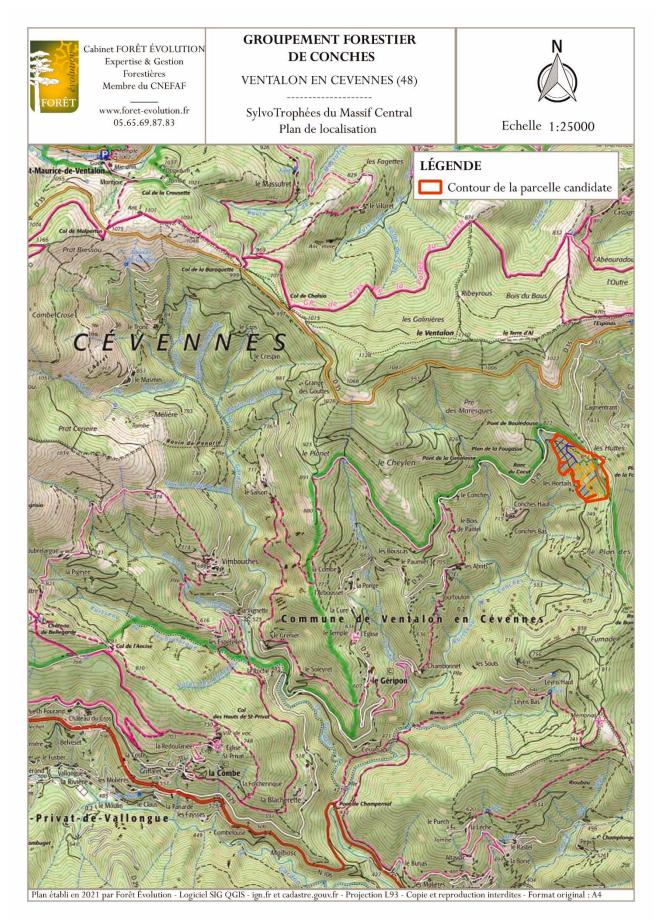
Contexte général de la <u>forêt</u>					
Superficie	Superficie de la propriété :				
Peuplements					
Commune(s)	Sur quelle(s) commune(s) est située votre forêt ? St FREZAL DE VENTALON 48240 VENTALON EN CEVENNES				



Fournir une <u>carte de la propriété</u> forestière <u>et</u> une <u>carte de la parcelle</u> candidate

SITE WEB: https://mdlwws.pagesperso-orange.fr/GFC/

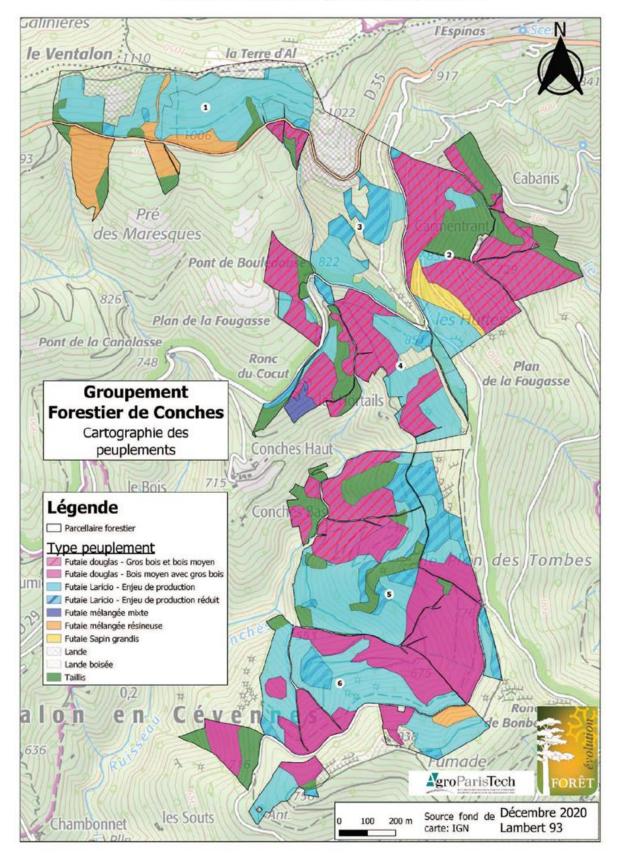
https://mdlwws.pagesperso-orange.fr/GFC/ Photos de quelques pistes forestières



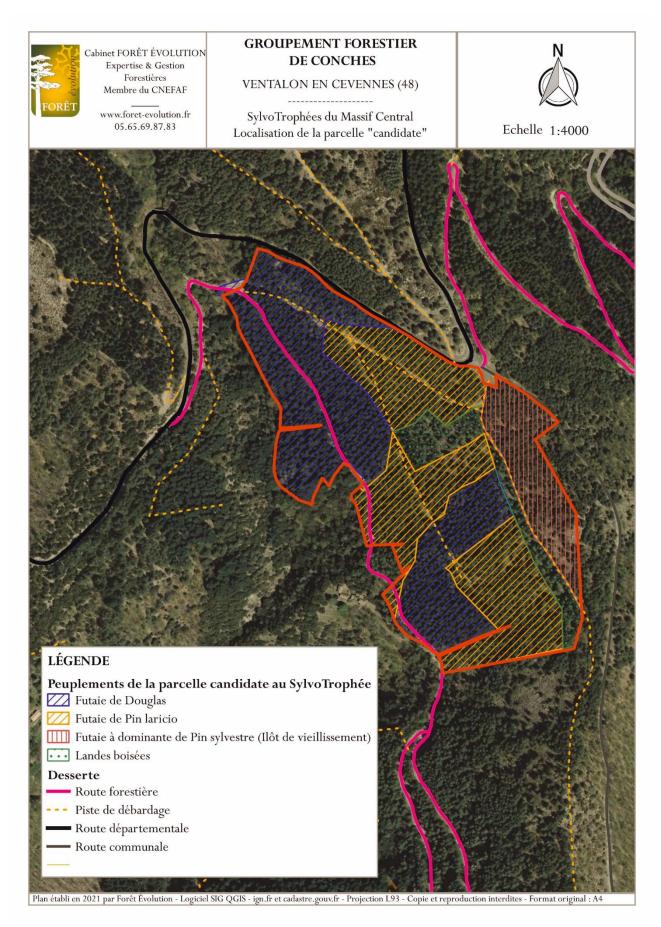
Document réalisé par Mr. Jean Culié le nouveau gestionnaire expert du GF de Conches

Page : 5 / 14

Annexe 7. Carte des types de peuplements



Page: 6 / 14



Document réalisé par Mr. Jean Culié le nouveau gestionnaire expert du GF de Conches

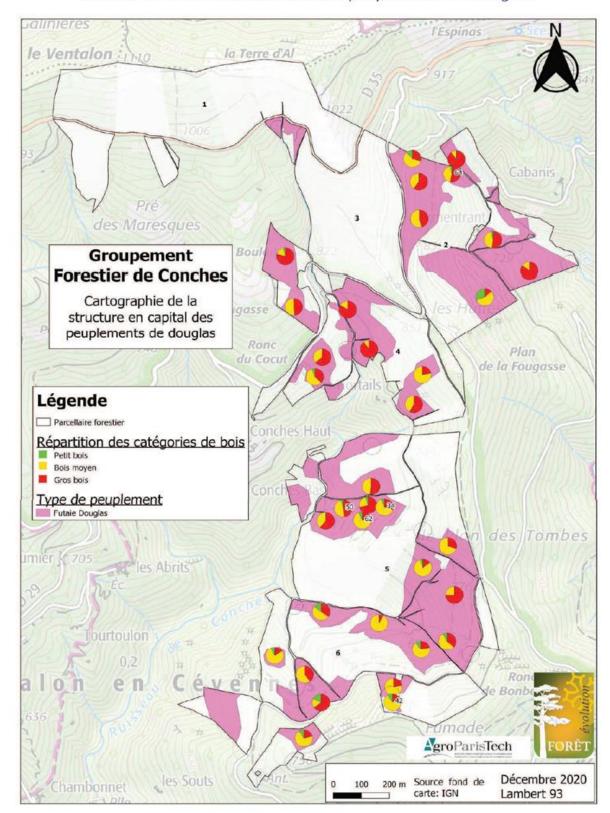
Page: 7 / 14

Présentation de votre FORÊT

5 / 7

Caractéristiq	ues de gestion à l'échelle de la propriété
	Votre forêt est-elle dotée d'un document de gestion durable ? ☑ Oui (période de validité :2008 – 2022) □ Non
	Objectifs principaux définis pour la forêt (dont essences-objectif pour le volet production): Le maintien d'essences résineuses et feuillues permet d'obtenir des peuplements diversifiés. En futaie mixte, le Pin laricio et le Chêne vert sont maintenus ensemble. Les Douglas et Pins laricio sont privilégiés au Grandis. Les châtaigniers permettent de baisser le risque incendie.
Document de gestion	Autres objectifs du propriétaire : L'objectif principal recherché dans le plan de gestion de 2008 est la production de bois d'œuvre tout en valorisant l'aspect patrimonial. Le second objectif est le remboursement de la créance du contrat FFN.
	Le document de gestion est-il globalement mis en application? Moui Pratiellement Non Précisez: Le plan de gestion est globalement mis en application. La dette du contrat FFN est soldée fin 2019. La forêt est aujourd'hui certifiée PEFC, et fait l'objet d'une convention Natura 2000. Elle permet chasse et cueillette des champignons.
	La forêt a-t-elle évolué de façon marquante ces dernières années ? Ma Qui □ Non □ Ne sait pas
Gestion passée	Pourquoi / comment ? La gestion en futaies régulières permet aujourd'hui de hauts rendements sylvicoles. Le choix du Grandis ne sera plus retenu car il commence à souffrir de stress hydrique.
Expression libre	Informations complémentaires sur votre forêt que vous souhaitez apporter : Les copropriétaires, désirant accorder plus d'importance à une gestion sylvicole sans coupe rase afin de préserver la qualité environnementale et patrimoniale, orientent le nouveau plan de gestion vers une sylviculture en futaies irrégulières.

Un extrait du PSG est accessible ici : https://mdlwws.pagesperso-orange.fr/GFC/PSG/PSG.htm



Annexe 5. Carte de la structure des peuplements de douglas

Page: 9 / 14

Cabanis Groupement Forestier de Conches dous Cartographie de la hauteur dominante du pin laricio selon l'enjeu de production Pont de la Canalasse Plan Légende de la Fougasse Parcellaire forestier Zone à enjeu de production // Zone à enjeu de production réduit H0: Pin laricio - enjeu production es Haut 14,7 - 18,2 18,2 - 21,7 21,7 - 25,1 25,1 - 28,6 28,6 - 32,1 H0: Pin laricio - enjeu de production réduit 18,2 - 21,7 des Tombe 21,7 - 25,1 25,1 - 28,6 ourtoulon 0.2 Ronc e n de Bonbéoure amade les Souts **∆gro**Paris**Te**ch Chambonnet Décembre 2020 200 m Source fond de 100

Annexe 6. Carte des hauteurs maximales mesurées sur les placettes de pin laricio

Page: 10 / 14

carte: IGN

Lambert 93

Présentation de votre PARCELLE

6/7

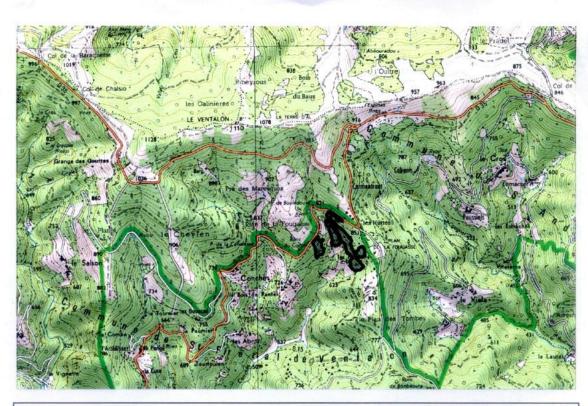
3

Parcelle candidate

Contexte généra	l de la parcelle						
Superficie	Surface de la parcelle (ou unité de gestion) présentée au concours :						
	Essence(s) majoritaire(s): Futaie de Douglas et futaie de Pin Laricio,						
Essences	Autres essences présentes : Pin Sylvestre (ilôt de viellissement) Landes boisées						
Parcelle(s) cadastrale(s)	Préciser le(s) numéro(s) de section(s) et de parcelle(s) cadastrale(s) de la parcelle (ou unité de gestion) candidate : PSG : parcelle de gestion No4 Parcelles cadastrales : 08 11 12 13 14 15 22 24 25 26						
Parc national des Cévennes	Localisation de la parcelle par rapport au Parc national des Cévennes :						
Accessibilité de	X Route goudronnée X Route / piste forestière						
la parcelle	☐ Sentier ou chemin rural ☐ Aucune						

Caractéristiques o	de l'itinéraire sylvicole appliqué à la parcelle
Objectifs et traitement	Quel est l'objectif alloué au peuplement (essences-objectif, produits escomptés - bois d'œuvre, bois de chauffage, bois d'industrie, etc.) et quel est le traitement sylvicole adopté (régulier, irrégulier, taillis, etc.) ? Futaies de conifères d'essences différentes avec des feuillus Chênes et Châtaigniers. Douglas récemment éclaircis avec des tiges de qualité pour la conversion en irrégulier. Laricio à éclaircir avec la nouvelle orientation, en présence de Châtaigniers en sous-étage. Peuplements de Pin Sylvestre d'origine naturelle conservés à titre environnemental et patrimonial:
Fréquence des coupes	Durée de rotation appliquée :ans selon le PSG de 2008 - 2022

Page: 11 / 14



ARTICLE N° 2019/A04

Propriété du groupement forestier de CONCHES Territoire communal de Ventalon en Cévennes (Saint

Frézal de Ventalon)

Parcelle(s): 4p Surface de la coupe: 6 ha - Prélèvement: 140 m3/ha

Contrat F.F.N. n° 4200-2-48-160 Type de coupe : 4ème éclaircie

ESSENCES	TARIF		10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	TOTAL	V/N
Pin laricio		N			5	19	50	32	19	3						10		128	0.71
	ALG 08	٧			1	7	29	27	23	5					_			91 m3	
Douglas		N					8	33	65	67	76	41	19	8	4	1	1	323	2.32
-	ALG 12	V					6	35	98	134	195	132	75	38	22	7	8	748 m3	
													T	OTAL			N	451	
Le calcul V/N n	e prend nas	s en	com	pte le	s nero	hes d	le diam	ètres	10 et	15							V	839 m3	

Limites: celles des peuplements de Douglas

Marquage : en délivrance au marteau

Responsable de la coupe : Yves Juin- 2 04.66.49.45.08

Classe d'exploitabilité : moyenne

T.V.A.: Propriétaire assujetti à la T.V.A.

P.E.F.C.: 10-21-15/193

Clauses particulières : - Le propriétaire adhère à la charte du site Natura 2000 "Les Cévennes".

PEFC

Gestion DDT Mende réalisée par Mr Yves Juin : Fiche de vente : 2019 / A04 Coupe réalisée en 2020

Page: 12 / 14

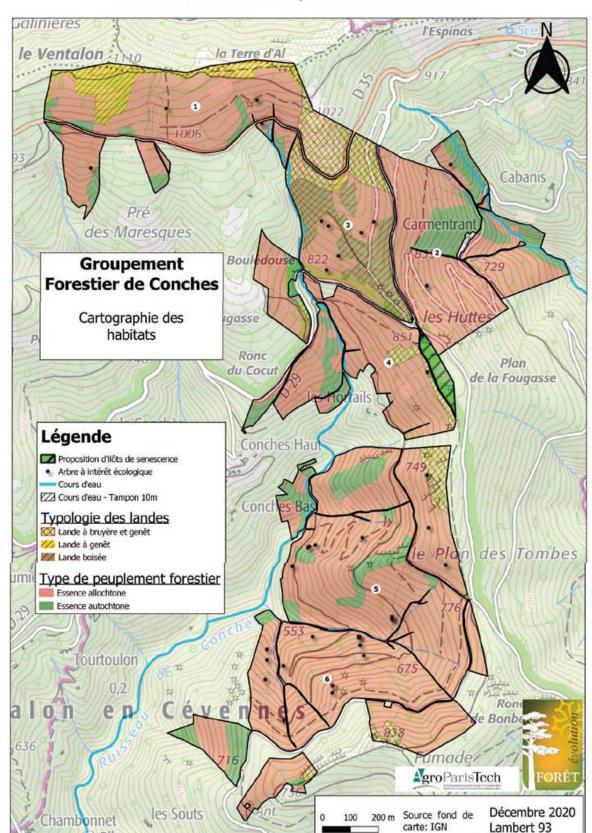
Présentation de votre PARCELLE



Caractéristiqu	es de la <u>dernière exploitation</u> sur la parcelle
Contexte	Année de la dernière exploitation (coupe):Vente oct-2019 - coupe 2020 Ci-dessus : Fiche-de-Vente-ParN4-Oct-2019-A04.pdf Quel a été le type d'intervention (coupe rase, éclaircie d'amélioration, balivage, coupe d'ensemencement, etc.) ? 4ème éclaircie de Douglas et Pin Laricio Coupe selective martelée sur 6 ha prélèvement 140 m3/ha
Dernière récolte	Volume total:839. m³, dont: - Bois d'œuvre:
Précautions particulières	Des précautions particulières (respect des sols, préservation de certaines essences, de semis, etc.) ont-elles été prises lors de cette coupe ? Si oui, quelles sont-elles? La surveillance de la non dégradation des pistes à grumier, par les fortes précipitations méditerranéennes, en particulier lors des franchissements de talwegs, est devenue difficile. Le débardage est interdit entre le 1 mai et le 31 août.
Enjeux de biodiversité	Quels sont les enjeux en termes de biodiversité (espèces, milieux) identifiés sur la parcelle ? Préservation de toute la régénération naturelle sylvicole. Préservation des arbres en décomposition sur pied, et des chablis permettant la vie de nombreuses espèces animales. Quelles précautions ont été observées afin de les prendre en compte lors de l'exploitation (période d'intervention, contournement, etc.) ? Le GFC est fréquenté par des cervidés (cerfs et chevreuils) et fait l'objet d'un contrat avec une société de chasse locale. Les dégâts de "sangliers" sont relativement faibles actuellement
Enjeux d'usages	Quels sont les enjeux d'usages (sensibilité paysagère, culture, patrimoine, fréquentation, etc.) identifiés sur la parcelle ? La parcelle est fréquentée par les promeneurs et les habitants de la vallée de Conches, en particulier pour l'accès au mas des Hortails sur une piste qui traverse la parcelle. Face à enjeux, quelles précautions ont été observées lors de l'exploitation ? La surveillance de l'état des pistes reste difficile à réaliser. Sur 10 ans le coût des travaux représente 38% du Ch.d'affaire H7 Les subventions représentent sur 10 ans 48% de ces coûts travaux

Compte-tenu de ces remarques, la trésorerie du GFC fait l'objet d'une gestion par anticipation.

Page: 13 / 14



Annexe 12. Carte des enjeux environnementaux

Page: 14 / 14